

LA CHAUX-DE-FONDS
Une conférence en anglais

Une conférence avec dias de Jacqueline Martinet-Roberts, «Off the tourist tracks in Bali», a lieu ce soir à 19h30 à l'hôtel Athmos, dans le cadre de l'English Speaking Club. Entrée 5 fr. pour les non-membres. /réd

Meubles Leitenberg
Habitat et bien-être www.leitenberg.com
Grenier 14 - 2300 la Chaux-de-Fonds Tél. 032 913 30 47

Nouvelle expo ! Nouvelle façade !
Offres exceptionnelles
27, 28, 29, 30 septembre 2007
Jeudi nocturne
Dimanche 9h-16h

LE LOCLE

L'exécutif calme le jeu après le «départ» de Choco-Diffusion

Non, il n'y a pas de dysfonctionnement au sein du Conseil communal: le président de la Ville du Locle Denis de la Reussille a calmé le jeu en répondant, mercredi soir au Conseil général, à une interpellation qui reprenait l'affaire de Choco-Diffusion.

CLAIRE-LISE DROZ

«Le départ de Choco-Diffusion du Locle à La Chaux-de-Fonds, relaté dans «L'Impartial» du 18 septembre, nous laisse pour le moins surpris», relevait Michel Zurbuchen, mercredi soir au Conseil général du Locle. Par une interpellation signée des groupes libéral-PPN et radical, il s'interrogeait notamment sur les contacts que les autorités auraient eus avec Choco-Diffusion concernant un nouveau terrain. Et «comment cela se fait-il que le Conseil communal, par son président, ne soit pas au courant et se déclare surpris dans la presse? Y a-t-il un dysfonctionnement dans les services de la commune?»

Le président de la Ville Denis de la Reussille a calmé le jeu. Choco-Diffusion ne quitte pas Le Locle, il construit un nouveau bâtiment au Crêt-du-Locle, qui sera utilisé pour le stockage et l'administration, le bâtiment du Verger étant utilisé pour la production. Effectivement, «le Conseil communal a eu un contact téléphonique avec l'architecte et le directeur de Choco-



UNE SÉANCE POSITIVE Ici, la conseillère communale Florence Perrin-Marti, en train de remercier le législatif pour son soutien unanime à la création d'un périmètre d'inscription Unesco. (RICHARD LEUENBERGER)

Diffusion. A aucun moment la société n'a fait part par écrit d'une demande de terrain. Or, les terrains requis en zone industrielle est, à proximité du bâtiment actuel, ne pouvaient être accordés: les deux seules parcelles appartenant à la commune font l'objet d'un droit d'emption accordé à Werthanor. D'autres possibilités ont été proposées (par

exemple l'ancienne usine Caractères, à la Jaluse) «que Choco-Diffusion n'a pas souhaité faire aboutir». La fiscalité? Elle sera répartie sur les deux sites de production, donc sur les deux communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Le président de la Ville n'était-il pas au courant? Ce qu'il ne savait pas, c'était si

Choco-Diffusion mettrait son siège à La Chaux-de-Fonds. «Encore aujourd'hui, nous ne sommes pas au courant!» Donc, a rassuré Denis de la Reussille, il n'y a pas de dysfonctionnement au sein du Conseil communal, mais il y a un réel problème: la raréfaction des zones industrielles. La commune possède encore quelques petites parcelles,

mais les autorités sont en discussion et recherchent activement d'autres terrains. «Maintenant, nous avons une urgence, nous le reconnaissons. Il faut trouver de nouvelles possibilités, qui ne courent pas les rues» et qui induiront «un coût relativement important». L'interpellateur s'est déclaré satisfait. /CLD

Unesco: élan commun

C'est avec un bel élan que le Conseil général du Locle a voté unanimement le rapport relatif à la création d'un périmètre d'inscription Unesco et d'une zone tampon. Mais «le fait d'être inscrit sur cette liste ne suffira pas au bonheur commun des deux villes», prévenait Miguel Perez (Verts). «Si on n'agit pas dans une politique de rapprochement de nos atouts, on n'aura que les yeux pour pleurer.» Sans aller jusqu'à parler de fusion, Florence Perrin-Marti (CC) se plaisait à souligner «une excellente collaboration dans ce dossier».

La veille, les élus chaux-de-fonniers avaient également accepté à l'unanimité le rapport du Conseil communal. Le conseiller général socialiste Daniel Musy en rêvait. Il a appelé à l'unité en démontant «trois idées fausses». Primo, la ville ne sera pas sous cloche. Les contraintes ne seront pas différentes de celles mises en place ces vingt dernières années.

Deuzio, l'inscription à l'Unesco, «à ne pas confondre avec les Jeux olympiques», n'entraînera pas d'infrastructures coûteuses. Tertio, enfin, l'inscription n'est pas ad vitam aeternam. «Rien n'empêche les villes d'y renoncer, si elles décident soudain de bousiller leur patrimoine», a-t-il rappelé, citant l'exemple de Dresde, en Allemagne, qui, pour l'amour d'un pont à quatre voies, risquait de voir la vallée de l'Elbe rayée de la liste.

Au chapitre des liens avec Le Locle, a été évoquée la fusion des services d'urbanisme, «proposée il y a peu, et refusée par la Ville du Locle», a rappelé l'exécutif. La phase marketing débute sous peu. Des journées d'information à la population sont prévues, des panneaux seront posés aux entrées des deux villes, a encore précisé Laurent Kurth à Daniel Musy, qui rappelait que, «pour les experts, il doit y avoir un lien entre la préservation du site et la sensibilisation du public». /cl-d-syb

Construire «vert» aux Malpierrez

Après que le Conseil général eut accepté à l'unanimité la vente et la cession des deux dernières parcelles de Malpierrez-Centre, les Verts ont déposé un postulat visant à rendre les normes Minergie obligatoires pour les nouvelles constructions, partant du principe que l'habitat est le domaine où il est le plus facile de faire des économies d'énergie. Mais les propriétaires qui ont construit ces derniers mois des maisons mitoyennes ont déjà pris cette problématique en mains, argumentait Florence Perrin-Marti. Jean-Marie Rotzer (POP) craignait que de telles contraintes ne fassent fuir les gens. «Attention au terme obligatoire!», renchérisait Georges-André Kohli (PS), précisant qu'un postulat était une demande d'étude, qui pouvait aussi bien aboutir à des normes conseillées, mais non imposées. Manuel Fragnière (Lib-PPN) estimait qu'il fallait laisser agir la responsabilité individuelle. «Trop de lois tue l'Etat, on met les gens sur



POSTULAT Pour construire aux normes Minergie. (RICHARD LEUENBERGER)

des rails, plus besoin de réfléchir. Nous ne voulons pas de citoyens-robots.» Tout le monde veut bien lutter pour l'environnement, «mais il n'y a pas de contrainte, on laisse le marché réguler», déplorait Miguel Perez (Verts). Ces normes seront introduites dans la loi cantonale en 2009 ou 2010 mais «nous pourrions être des précurseurs!» Finalement, ce postulat a été pris en considération par 14 voix contre dix. /cl-d

LA CHAUX-DE-FONDS

Piscine: pire encore

Pour les piscines, la saison 2007 a été catastrophique (notre édition du 19 septembre). Mais les chiffres que vient de publier le délégué aux sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds Daniel Piller sont pires encore; «effrayants», dit-il. Les entrées ont fait une chute d'un bon tiers par rapport à 2006, qui était pourtant déjà une mauvaise année.

La moyenne de ces entrées (selon un barème qui inclut les abonnements) tourne généralement autour de 200 000. Cette année, elles sont tombées à moins de 100 000 (98 060, 143 068 en 2006). La pente descendante est continue depuis l'année caniculaire 2003 (234 094 visiteurs). «Je suis quasi certain que, depuis l'ouverture de la piscine (en 1954), on n'a jamais vu une année aussi pourrie.»

Daniel Piller y voit une conséquence directe de la météo. «Je ne crois pas que cela soit dû à un désintérêt du public.» Le début de la saison a été horrible, influant lourdement sur la vente des abonnements (1669), mille de moins que l'année passée. Cette année, il y a eu cinq jours d'affluence en tout et pour tout, dont le week-end des 14 et 15 juillet (5096 visiteurs) et le dimanche 5 août.

Le délégué aux sports n' imagine pourtant pas que ce bilan aura des conséquences l'année prochaine. «On ne peut qu'espérer le retour d'une saison normale.» Une étude devrait être entreprise pour de nouveaux vestiaires, projet qui semble pour l'instant plombé par les finances communales. /ron

AVIS URGENT

LA FÊTE DES VENDANGES AVEC LES TRN et les CFF

Badge de la Fête des Vendanges
Valable du vendredi 28 septembre à 16h00 au dimanche 30 septembre dernière course sur le réseau TN et bus TRN du Val-de-Ruz
CHF 10.- par personne
En vente à la Gare TRN de Cernier

Billet spécial Fête des Vendanges
valable dans tous les trains CFF et TRN du canton de Neuchâtel y compris les trains spéciaux de nuit du vendredi 28 septembre 2007 à 16h00 au dimanche 30 septembre 2007 (dernier train)
CHF 10.- par personne
En vente dans les gares CFF et TRN du canton

COURSES SPÉCIALES TRN POUR LE VAL-DE-RUZ

Nuit du vendredi 28 au samedi 29 et du samedi 29 au dimanche 30 septembre
Neuchâtel - Place Pury départs: 00h00, 01h00, 02h00, 03h00, 04h00
Nuit du dimanche 30 septembre au lundi 1 octobre 2007
Neuchâtel Place Pury départ: 00h00

COURSE SPÉCIALE TRN POUR LE VAL-DE-TRAVERS (JUSQU'À FLEURIER)

Nuit du samedi 29 au dimanche 30 septembre 07, départ de la gare de Neuchâtel à 03h05, voie 1

COURSE SPÉCIALE CFF POUR LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE (ARRÊT À TOUTES LES GARES)

Nuit du samedi 29 au dimanche 30 septembre 07, départ de la gare de Neuchâtel à 03h02, voie 3